

# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024**

**ASSOCIATION SOLIDARITÉ ACTIVE  
VISION INTERNATIONALE – ASAV INT.**

**BENIN ET TOGO**

## Table des matières

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION.....                                  | 3  |
| I. NOS RÉALISATIONS AU BÉNIN EN 2024.....          | 3  |
| A. PARRAINAGE.....                                 | 3  |
| 1. LA SCOLARISATION.....                           | 4  |
| 2. SOUTIEN ALIMENTAIRE ET D'HYGIÈNE.....           | 5  |
| 3. FORMATION PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE..... | 6  |
| 4. SOUTIEN PSYCHO - MÉDICAL.....                   | 8  |
| 5. DIVERTISSEMENT.....                             | 9  |
| B. ACTIONS PARTICULIÈRES.....                      | 11 |
| C. AUTRES VOLETS.....                              | 12 |
| 1. ÉCOLE MATERNELLE.....                           | 12 |
| 2. LE SITE AGROPASTORAL.....                       | 12 |
| 3. LA SECONDE-MAIN.....                            | 13 |
| II. L'ÉCOLE AU TOGO.....                           | 13 |
| CONCLUSION.....                                    | 15 |

## INTRODUCTION

Notre Association a continué son œuvre du développement humain auprès de familles démunies au Bénin et s'est associée à une école au Togo. Des femmes et des hommes s'engagent continuellement dans ces actions sociales humanitaires afin que ASAV Int puisse donner du soutien et de la joie aux familles, aux jeunes et aux enfants en situation de vulnérabilité.

L'année 2024 a été favorable à améliorer des conditions de vie de cette catégorie de personnes défavorisée, parfois stigmatisée. Grâce à votre soutien incessant à l'association, des jeunes sont inscrit·e·s à l'apprentissage d'un métier, d'autres ont pu continuer l'école et quelques un·e·s sont autonomes et se prennent en charge. Des personnes désespérées de la vie ont retrouvé l'espoir.

Pour l'équilibre psycho-social de ces personnes, ASAV Bénin, grâce au parrainage et au divers dons, a pu mener des actions concrètes en tenant compte des besoins fondamentaux suivants:

- l'éducation et la formation professionnelle,
- la santé et l'hygiène,
- l'alimentation et le logement
- la relation d'aide.

A ces actions, nous avons soutenu et continué la réflexion sur nos acquis qui sont:

- l'école maternelle, qui donne priorité aux enfants de conditions difficiles de vie;
- l'agropastoral, pour offrir une formation aux jeunes déscolarisés et produire de la nourriture;
- la seconde-main, dont les revenus sont utilisés pour soutenir des urgences médicales et répondre aux cris de détresse de certaines personnes non parrainées.

## **I. NOS RÉALISATIONS AU BÉNIN EN 2024**

Le parrainage est l'activité principale autour de laquelle gravitent l'école maternelle, le projet agropastoral et la seconde-main. Durant l'année 2024, ces différentes activités ont été exécutées selon les objectifs visés.

### **A. PARRAINAGE**

Le parrainage prend en charge toutes les dimensionnions de l'être pour son développement. Il impacte directement les familles bénéficiaires. Au cours de l'année 2024, nous avons enregistré 2 nouveaux enfants parrainés. Le nombre de nos filleul·e·s s'élève à 51. Le parrainage est un ensemble d'actions coordonnées qui visent l'épanouissement et l'autonomisation des filleul·e·s. Ces différentes actions sont:

- la scolarisation
- le soutien alimentaire
- la formation professionnelle et universitaire

- le soutien psycho-médical
- le divertissement

## **1. LA SCOLARISATION**

En 2024, nos filleul·e·s ont bénéficié du paiement de la scolarité, d'un accès au matériel scolaire et certain·e·s ont reçu un encadrement à domicile par nos répétiteurs et répétitrices. Le coût global investi dans cette rubrique est détaillé dans le tableau ci-dessous.

| Intitulé                                   | Montant            |
|--------------------------------------------|--------------------|
| Scolarité (de la 1ère à la fin du gymnase) | CHF 781,96         |
| Fournitures & matériel scolaire            | CHF 1199           |
| Appui scolaire (encadrement à domicile)    | CHF 5723           |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>CHF 7703,96</b> |

*Tableau1: Coût global de la scolarisation de l'année 2024*

### **1.1. Écolages et matériel scolaire**

Au cours de l'année, ASAV a distribué des papeteries, du matériel scolaire, des manuels et payé des frais scolaires à 23 enfants.



*Répartition du matériel scolaire pour la rentrée 2024*



Distribution des fournitures scolaires 2024

### 1.2. Encadrement à domicile

Un groupe de 16 encadreurs spécialisé·e·s en mathématiques, physique-chimie, français et anglais se répartissent la prise en charge individuelle à domicile des filleul·e·s qui présentent des difficultés scolaires. Notre équipe, bénévole, est dédommée pour le déplacement et reçoit un soutien alimentaire mensuel.



## 2. SOUTIEN ALIMENTAIRE ET D'HYGIÈNE

Un adage dit « le ventre affamé n'a point d'oreilles ». C'est dans cette optique que nous soutenons les familles en leur fournissant chaque mois un kit d'aliments et de produits de toilette. C'est un soutien de grand soulagement aux familles.

Au cours de cette année, ASAV a distribué des produits alimentaires ainsi que des pains de savon à 42 familles régulières, avec une moyenne de 5 membres. Soit un total de 210 personnes impactées chaque mois.

Le coût total engagé pour ce soutien s'élève à **CHF 13'912** répartis dans l'achat des produits suivants:

- 1250kg de haricot
- 2000kg de maïs
- 2950kg de riz
- 1000kg de farine de manioc
- 1960 paquets de pâtes
- 250 boîtes de sardines
- 175 litres d'huile végétale
- 3300 pains de savon







### 3. FORMATION PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE

Durant l'année, ASAV a soutenu plusieurs jeunes en payant:

- des frais d'apprentissage ou universitaire à 29 jeunes;
- des frais de restauration et de transport de 27 jeunes.

Le coût global de ces actions est référencé dans le tableau2 ci-dessous.

| Intitulé                       | Montant                |
|--------------------------------|------------------------|
| <b>Formation pratique</b>      | CHF 4480,7             |
| <b>Formation universitaire</b> | CHF 1668               |
| <b>Frais de restauration</b>   | CHF 9037,27972         |
| <b>Frais de déplacement</b>    | CHF 4758,8             |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>CHF 19944,77972</b> |

Tableau2: Coût formation professionnelle et universitaire 2024

*Don d'outillage à un filleul*



### 3.1. Formation pratique

Par les actions de notre association, plusieurs jeunes ont poursuivi leur apprentissage dans divers corps de métier ; vitrerie, menuiserie, mode, esthétique, graphisme, restauration. Divers soutiens en alimentation, transport et en matériel de travail leur ont été fournis. Cinq filleul·e·s ont terminé leur apprentissage et sont autonomes.



Filleul·e·s en apprentissage

### 3.2. Formation universitaire

Nous avons soutenu trois jeunes qui ont poursuivi leurs études universitaires.



Filleule en étude de programmation informatique



Filleule en stage académique dans un laboratoire biomédical

## 4. SOUTIEN PSYCHO - MÉDICAL

Au cours de cette année 2024, comme les années antérieures, ASAV a soutenu financièrement à hauteur de CHF 5'034.66 les soins médicaux des filleul·e·s, de quelques membres des familles, de tierces personnes en situation d'urgence médicale faisant recours à l'antenne et du personnel d'ASAV. Le tableau ci-dessous donne une idée globale du coût engagé et des groupes bénéficiaires de ces subventions.

| Bénéficiaires      | Montant             |
|--------------------|---------------------|
| Filleul·e·s        | CHF 2'249.56        |
| Familles et autres | CHF 1'968.35        |
| Personnel ASAV     | CHF 816'75          |
| <b>TOTAL</b>       | <b>CHF 5'034.66</b> |

Tableau3: coût soins médicaux 2024

En plus des soins de la santé du corps, notre section de la relation d'aide a accompagné plusieurs familles demandeuses de conseils et d'aide psychologique dans des situations de deuil, de dépression, d'anxiété, d'orientation, de conflit parent-enfant et de motivation. Nous avons eu des entretiens individuels avec 13 personnes avec une moyenne de trois rencontres par personne, quatre séances de groupe et des visites dans les hôpitaux, à domicile des personnes malades ou endeuillées.





*Prise en charge médicale d'une filleule*



*Relation d'aide : Visite de soutien à une famille*

## 5. DIVERTISSEMENT

Nous offrons une fois dans l'année la possibilité aux familles de se retrouver pour des moments de partage fraternel et de jeux pendant une journée. C'est une sortie récréative dénommée « Journée de vie » et qui est réputée être un moment de qualité. L'édition de l'année 2024 a eu un caractère spécial avec la participation de nos ancien·ne·s filleul·e·s. Elle s'est tenue le jeudi 29 août à la plage de Avlékété, une localité voisine de Cotonou. Nous avons enregistré 166 participant·e·s, dont 67 filleul·e·s et 99 personnes constituées des familles et de l'équipe d'ASAV. Le coût de la journée s'est élevé à **CHF 1607**.







*Journée de vie 2024*



## B. ACTIONS PARTICULIÈRES

Nous avons mené d'autres actions qui n'étaient pas prévues mais qui ont touché notre humanité et réjoui le cœur des bénéficiaires.

Au nombre de ces actions, nous pouvons citer:

- Le paiement à la hauteur de 80% des frais médicaux d'une maman de filleule souffrante d'une embolie pulmonaire et qui a manqué d'argent pour ses soins médicaux.
- La prise en charge totale des soins médicaux d'un papa de filleuls souffrant d'une infection pulmonaire,.
- Le paiement des frais universitaire et d'apprentissage à 3 jeunes qui ne sont pas parrainés.
- La construction d'un logement à une dame abandonnée par son mari avec 4 enfants à sa charge.
- La prise en charge médicale d'une fillette d'un répétiteur victime d'une grave brûlure au visage et cou.
- Des cadeaux de Noël de certains parrains à leur filleul.e.
- L'achat des outils de travail pour l'installation de trois filleuls qui ont terminé leur apprentissage et achat de machines à coudre à d'autres en apprentissage.
- L'installation d'un éclairage photovoltaïque à la famille d'une filleule en classe d'examen afin qu'elle puisse étudier après les cours.



*Famille d'une filleule en classe d'examen bénéficiaire d'un éclairage photovoltaïque*



*Un filleul bénéficiaire du cadeau de Noël de son parrain*

## C. AUTRES VOLETS

### 1. ÉCOLE MATERNELLE

Ce cadre d'éveil et de stimulation joue un grand rôle dans la consolidation de la personnalité de ces êtres innocents en voie de développement. L'année 2024 a enregistré la 9<sup>e</sup> promotion des enfants que nous encadrons avec 27 enfants inscrits, qui portent le nombre à 229 enfants depuis la création de cette école. C'est une autre forme d'assistance aux personnes démunies car tous les parents qui inscrivent leur enfant à la maternelle d'ASAV n'ont pas les moyens pour payer le forfait annuel très bas, de CHF 50, que nous avons fixé comme frais scolaires.

Cette classe est animée par deux maîtresses qui sont dévouées à la tâche. Toute notre reconnaissance aux donateurs et donatrices qui paient les salaires de ces deux travailleuses. Notre défi majeur est d'offrir un cadre adéquat muni d'une aire de jeux et de sport à ces enfants que nous prenons en charge et d'augmenter notre capacité face à la demande d'inscription qui s'accroît chaque rentrée scolaire.



*Les enfants dans la salle de jeux*



*Les enfants en situation de classe*

### 2. LE SITE AGROPASTORAL

Anselme, un ancien parrainé, continue de travailler sur ce site. Il a été rejoint en décembre par Clotin, un filleul en fin de formation dans une école d'agriculture. Le tandem fera prospérer cette œuvre que nous avons commencée il y a quelques années. En 2024, nous avons ajouté l'élevage des lapins et de poules pondeuses à la production végétale.

Un sincère merci à toutes les personnes qui ont soutenu cette activité qui offre une opportunité de réussite à ces deux anciens filleuls.





### 3. LA SECONDE-MAIN

Les ressources financières générées par la vente des vêtements, du matériel informatique et d'autres articles que nous avons envoyés au Bénin ont servi au cours de l'année 2024 à poser plusieurs actions salutaires à savoir:

- la prise en charge des soins médicaux de plusieurs personnes en situation d'urgence médicale et n'ayant pas les moyens financiers à se soigner ;
- la construction d'un logement à une dame sans abri ;
- le paiement des frais scolaires et d'apprentissage à des jeunes non parrainé·e·s.

Un grand merci à toute personne physique et morale donatrice d'habits, de matériel informatique, et autres ainsi qu'aux personnes de bonne volonté qui chargent le container.

## II. L'ÉCOLE AU TOGO

Début 2024, l'Assemblée Générale d'ASAV Int a décidé d'élargir ses activités humanitaires à Noépé au Togo. Une école avec un terrain agropastoral existaient déjà pour les enfants et jeunes démunis de la région, connus et déjà soutenus par des membres d'ASAV en Suisse.



Nos

actions pour cette structures sont :

- Un soutien financier pour la construction de nouveaux bâtiments pour l'école. Les travaux ont débuté en août 2024.



- Un soutien financier pour le développement du jardin scolaire et de la cantine scolaire, des



cours pour produire des légumes et du compost.

- Un soutien financier des enseignants qui travaillent bénévolement afin que les enfants des familles les plus modestes puissent aller à l'école.



- Un soutien pour le développement d'une école d'agriculture.





## CONCLUSION

L'année 2024 a été un encouragement pour toute l'équipe d'une part et les bénéficiaires d'autre part grâce à vos dons et gestes d'amour manifestés à l'endroit des plus démunies. Il n'y aurait pas eu de parrainage et de vie sauvée sans votre engagement et la confiance faite à la coordination.

Par le biais de ce document, nous vous disons un grand merci et que Dieu vous bénisse. Nous comptons toujours sur vous pour continuer cette action humanitaire à l'endroit de ces personnes.

Malgré ce bilan satisfaisant, l'association au Bénin a été confrontée aux difficultés de répondre favorablement à plusieurs demandes de parrainage (quatre en attente) et de certaines demandes d'aide qui nous ont été soumises. Un autre défi est la délocalisation du bureau de l'antenne et de l'école qui est une question préoccupante ; nous avons en perspective, si nous arrivons à mobiliser les finances appropriées, de trouver un domaine plus grand pour l'école. Le grand défi pour l'antenne au Togo est la bonne poursuite et la prise en charge financière des travaux de l'école.





Deux garçons dans l'espérance d'être parrainés (Bénin)



La construction des nouveaux bâtiment de l'école à Noépé (Togo)